

Une nouvelle réforme

Retrouvez tous nos tracts

En 1995 il avait fallu pas moins de 2 millions de personnes pour faire reculer le gouvernement sur une réforme destructrice de nos régimes de retraite. Depuis, de nombreuses réformes successives, ont fait aboutir notre régime au même résultat... Combien serons-nous demain à nous mobiliser ?

Le Projet :

- Un régime de retraite universel avec la fin des régimes spéciaux : perte de nos tableaux retraites
- Régime de retraite universel dans lequel "un euro cotisé donne les mêmes droits : quel que soit le moment où il a été versé, quel que soit le statut de celui qui a cotisé".
- Les conditions du public et du privé seraient alignées, les régimes spéciaux supprimés et les 42 régimes actuels remplacés par un régime unique. Le système actuel par annuités serait abandonné au profit d'un système à points.
- Dans le système en annuités, le retraité touche un pourcentage du salaire de référence s'il a cotisé la durée requise. La durée d'activité est un élément important dans le calcul du montant des pensions retraite.
- Dans un système en points, le travailleur acquiert chaque année des points qui vont se cumuler tout au long de sa carrière. Les cotisations versées sont converties en points, selon une "valeur d'achat". Au moment de la retraite, le total des points est multiplié par la "valeur de service" du point.
- Les valeurs des points varient chaque année afin de pouvoir garantir l'équilibre du système des retraites. Il n'est donc pas possible de connaître le montant de sa pension à l'avance et le gouvernement pourra le baisser à son bon vouloir.
- Le montant de la pension ne serait plus calculé sur les 6 derniers mois de salaire ni même sur les 25 meilleures années (soit une perte de plusieurs centaines d'euros sur les pensionnés Ratp)...

Pour toutes ces raisons et bien d'autres le syndicat SUD-RATP appelle à une forte mobilisations le 13 septembre dans l'unité syndicale sur toute l'entreprise!

Ce coup de semonce doit être puissant pour mettre en garde ce gouvernement : les agents RATP ne se laisseront pas faire et pèseront lors des discussions sur cette réforme!



RETROUVEZ L'ENSEMBLE
DES DOCUMENTS
SUR NOTRE SITE :
WWW.SUDRATP.FR

Comment se passe ton passage à la retraite ?



Comment cette réforme va se traduire à la RATP ?

- Fin des tableaux retraites qui permettent de partir à 52 ans pour certaines catégories ce sera 62 ans voire 64 ans
- Fin du calcul de la pension sur les 6 derniers mois

Perte des tableaux SAB :

La RATP n'a pas attendu la réforme des retraites pour mettre le premier pied à l'étrier d'abord les cadres, puis se sera le tour des agents de maîtrise et inévitablement les opérateurs dans la foulée.

Demain si le projet passe en l'état : nous partirons à 62 ans avec une retraite plus basse!

Le syndicat SUD-RATP :

S'opposera fermement à la déstructuration de notre système de retraite. Le calcul de la pension des 6 derniers mois est un acquit précieux qui garanti aux retraités une pension digne . Doit on accepter qu'après 35, 40 ou 45 ans des retraités ne soient plus que des personnes en subsistance? D'un coté les gouvernements veulent développer de nouveaux services autour de l'aide à la personne mais ne donne pas les moyens aux retraités d'en bénéficier

La réforme annoncée est inacceptable et la rentrée sociale va être extrêmement tendue, le syndicat SUD-RATP demande à chacune et chacun de se préparer à une action de grève massive pour le 13 septembre.

